

Atelier 3

La mobilité en Europe : Vertus, avantages, enjeux, risques, garanties, modalités

Animateur : **Jean Russo**, Erasmus Student Network, France

Rapporteur : Didier Roux, DGESIP

L'intérêt d'accomplir une période de mobilité d'étude ou de stage à l'étranger n'est plus à démontrer. La très grande majorité des étudiants considère, qu'en participant à la mobilité leur employabilité et leurs aptitudes citoyennes ont progressé de manière significative. Ils estiment que leur confiance en eux, leur ouverture d'esprit et leur adaptabilité se sont renforcées. Certains d'entre eux déclarent mieux comprendre et donc mieux être en capacité de collaborer avec des personnes d'horizons et de cultures différents.

Les échanges de cet atelier font ressortir que l'ensemble des participants considère que tous les outils facilitant la mobilité internationale existent déjà. Il s'agit de les faire connaître, d'en généraliser l'usage voire de les perfectionner sur certains points.

Contrairement aux idées reçues, le frein principal à la mobilité internationale des étudiants n'est pas l'insuffisance des moyens financiers mais plutôt la barrière de la langue et l'inhibition des étudiants à pratiquer une langue dont ils maîtrisent néanmoins les rudiments.

Les trois enjeux d'une politique volontariste destinée à développer la mobilité internationale des étudiants sont les suivants :

- **Enjeu 1** : Comment lever les freins à la mobilité et accroître et rendre accessibles à tous les mobilités européennes, y compris aux étudiants handicapés, aux étudiants des STS ou des formations paramédicales et dans les formations professionnelles ?
- **Enjeu 2** : Comment faire de la mobilité – des séjours d'études, courts ou longs, de stages et d'expériences dans d'autres pays européens – une réussite, et une réussite bien exploitée ?
- **Enjeu 3** : Quelle pédagogie rénovée pour l'apprentissage des langues et la connaissance des cultures ?

Ces trois enjeux peuvent être résumés par le triptyque : **valorisation, reconnaissance, transmission** qui doit être décliné au sein des trois grandes phases de la mobilité, avant, pendant et après la période de mobilité :

Faciliter les départs en mobilité

- Travailler sur l'attractivité et la visibilité des établissements pour l'accueil des étudiants ;
- Renforcer l'attractivité des territoires pour une mobilité courte et lutter contre le tropisme des zones frontalières qui tendent à privilégier une mobilité internationale « de proximité » ;
- Valoriser les périodes de mobilité déjà effectuées par les étudiants de l'établissement pour sensibiliser les autres sur l'opportunité de ces périodes à l'étranger (présentation en amphi, le cas échéant par des associations d'étudiants) ;

- Valoriser les compétences acquises après un séjour en mobilité ;
- Mettre en place un guichet unique pour simplifier les procédures et mieux diffuser les informations (ex : sur la portabilité des BCS, sur l'hébergement sur place, les transports...) ;
- Renforcer les cours de langue en amont de la période de mobilité et orienter leur contenu vers les aspects pratiques (afin d'accroître l'autonomie sur place) et les aspects civilisationnels de la langue et de la culture du pays d'accueil.

Renforcer l'accueil des étudiants

- Améliorer la coordination entre les différents acteurs : les établissements d'enseignement supérieur, les associations étudiantes et les collectivités territoriales
- Utiliser le guichet unique évoqué ci-dessus pour les étudiants étrangers entrants.
- Sensibiliser les établissements (Services des relations internationales) pour une plus grande anticipation de l'arrivée et un meilleur suivi des étudiants en mobilité
- Valoriser les périodes de mobilité par l'obtention de crédits ECTS destinés à reconnaître le *tutoring* par les pairs

Valoriser la mobilité réalisée

- Publics cibles : tous les acteurs de la communauté universitaire, y compris les étudiants inscrits en STS dans les lycées ou dans les formations paramédicales. Porter un soin particulier aux étudiants handicapés afin que leur handicap ne soit pas un frein supplémentaire à la mobilité internationale
- Avec qui : les partenaires de la mobilité.
 - **Collectif hors établissements** : diffusion-transmission à la société civile et au public éloigné de la mobilité → **Ambassadeurs Erasmus+ citoyenneté** ;
 - **Individuel** : auto-évaluation ; supplément au diplôme
 - Auto-évaluation (savoir être),
 - Mise en place cohérente sur le territoire en termes de compétences pour **aller vers un « passeport » mobilité** (ce passeport récapitulerait les périodes accomplies à l'étranger et les compétences / savoir-être acquis pendant ces périodes). Ce passeport viendrait en complément de la carte européenne de l'étudiant ;
 - **Collectif groupe : Partage d'expériences**
 - Exploitation collective des compétences acquises → mise en place de pédagogies innovantes,
 - Diffusion aux étudiants qui ne sont pas partis.
- **Eco-système établissement** :
 - Renforcement des liens existants avec les établissements à l'étranger (stratégie de l'établissement) ;
 - Création de synergie entre les différentes mobilités (étudiants / personnels) ;
 - Maillage des expériences entre les entrants et les jeunes et les autres en retour de mobilité.

Annexe

Liste des participants inscrits

Sid Ahmed	Ameziane	FAGE
Mathilde	Begrand	Agence Erasmus+
Laura	Blake	FAGE
Emilie	Doulay	FAGE
Manon	Duhamel	Erasmus Student Network
Stéphanie	Dumortier	CESI
William	Euradic	AFEV
Alice	François	Partenariats Universitaires, Montpellier Sup Agro
Irene	Gonzalez Garcia	Etudiante en mobilité à l'U. du Havre
Adrien	Hacquard	Co-Président de l'UNEAP, ENSA Nancy / Parole étudiante
Colin	Jude	UNEF
Thomas	Karmann	Responsable Formation BNEI, CDEFI
Hervé	Okou	Parlement européen des jeunes
Jean	Pacevicius	Coordinateur projet TriRhenaTech, Sciences Po Strasbourg
Jean-Paul	Roumegas	Conseiller du président, International et mécénat, CNOUS
Jérôme	Sturla	AFEV
Louise	Watts	Responsable Service Projets européens, Campus France